



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E97020

VALABLE JUSQU'AU 21/01/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2011

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/09/2019
100 000

Raison sociale : HOME PLUS

14 AVENUE NIEL
75017 PARIS 17

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : 538 786 336 00056

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 212314100105

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010453029404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010453029404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 01 77 35 06 91

Portable : 06 98 58 64 31

Site Internet : www.homeplus.fr

E-mail : contact@homeplus.fr

Responsabilité légale :

CHLEWICKI JONATHAN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/01/2023
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	22/03/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/03/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/03/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	22/03/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	22/03/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	20/05/2021
o Isolation des combles perdus	22/03/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	22/03/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.